



Inscription aux repas chauds à l'année

Madame, Monsieur,

Chaque mois, vous recevez une feuille à compléter et à nous renvoyer via internet au secrétariat.

Afin de vous éviter un remplissage inutile, de vous faciliter la vie et apporter aussi notre maigre contribution à protéger notre planète, je vous propose de remplir une fois pour toute une demande d'inscription aux repas chauds pour l'année en cours.

En cas d'adhésion à cette proposition, je vous prie de bien vouloir:

- remplir le formulaire ci-joint,
- nous signaler par mail (secretariat@jp2.be) ou par lettre tout arrêt de cette inscription régulière 15 jours avant le début du mois suivant,
- signaler au secrétariat par mail ou par téléphone (081/65.62.49) toute absence de votre enfant au plus tard le jour même avant 9h. Dans le cas contraire le repas vous sera facturé.

Cette inscription s'arrêtera au 30 juin bien évidemment. Il vous sera tout à fait possible d'ajouter occasionnellement un repas chaud en avertissant le secrétariat une semaine avant la fin du mois précédent.

Le secrétariat

Madame/Monsieur:

Parent(s) de: Classe :

désire(nt) inscrire mon enfant aux repas chauds, jusqu'à la fin de l'année scolaire, les jours suivants:

Lundi

Mardi

Jeudi

Vendredi

Signature:

.....